

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RÉCONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937  
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

**Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)**

Trésorier : M. H. BONVALLET, 20, rue Molière, Lyon (6<sup>e</sup>).

---

<b>ABONNEMENT ANNUEL :</b>	France et Union .. . . . .	10 F	— C.C.P. Lyon 101-98
	Etranger .. . . . .	11 F	
	Scolaires .. . . . .	5 F	

---

vallée de Saas, de Zermatt et au Simplon, quelques localités au pied du Mont Rose, au Mont Turlo et à Bettafurca, enfin montagne d'Intra au nord-ouest du lac Majeur.

A ces différentes localités hors de notre pays, on ne peut opposer qu'un seul et unique secteur en France, signalé déjà par de nombreux botanistes : la partie supérieure des pâturages de la vallée de l'Arc (Savoie). Ce secteur, où les deux *Senecio* « *uniflorus* et *incanus* » coexistent, est étroitement localisé, vers le glacier des Sources de l'Arc (2 900 m), Ouille de Pariote (massif de la Levanna) et sur les pentes de Ouille noire — Vallon du Nan.

Dans la Grande Flore illustrée de G. BONNIER — tome V<sup>e</sup> — page 82, les mêmes indications sont données : dans la vallée supérieure de la vallée d'Arc, et Savoie, entre le glacier de l'Arc et l'Ouille de Pariote.

Dans la Flore de France, H. COSTE ne précise pas les stations, pas plus que l'abbé FOURNIER dans sa Flore récente.

Dans les Flores, l'indication de la station des Hautes-Alpes : Le Chazelet (environs de la Grave) est une erreur.

La réserve naturelle dans laquelle se trouve cette espèce, non loin d'un poste de surveillance (Refuge Carro), laisse augurer que sa protection en sera assurée et que son évolution pourra s'effectuer dans de bonnes conditions <sup>1</sup>.

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 13 février 1965.

1. Un travail récent sur la caryologie de cette espèce et sa dispersion géographique a été publié. (Bull. Soc. Botanique France, 1965, 1-2, Tome 112, 32-34). D. ZICKLER.

## A PROPOS D'ENTEROMORPHA INTESTINALIS A COUZON-AU-MONT-D'OR

par H. ROSSAT.

Il convient de préciser que la station d'*Enteromorpha intestinalis*, dans la Saône, à Couzon-au-Mont-d'Or, revue par P. BERTHET, est connue depuis 10 ans <sup>1</sup>. C'est lors d'une herborisation de la Faculté, dirigée par M. le Professeur KÜHNER, que ce dernier attira mon attention sur cette petite prairie submergée, verdoyante, qui scintillait, là, sous nos yeux, à quelques mètres du rivage. J'en recueillis, sous 30 à 40 cm d'eau, quelques beaux échantillons. Il s'agissait, sans aucun doute possible, d'*Enteromorpha intestinalis*. Toutefois, pour contrôle, j'en adressai quelques-uns à M. le Professeur DAVY DE VIRVILLE. Et, en été 1956, au cours d'un séjour à Paris, je vis M. BOURRELLY, l'Algologue bien connu. Il me confirma la présence fréquente de cette espèce, normalement marine, dans les eaux douces, chaque fois qu'il y a une navigation de péniches allant jusqu'à la mer : ces bateaux se chargent, involontairement, d'assurer l'essaimage d'*Enteromorpha*. Comme autre espèce, plus intéressante encore pour moi, M. BOURRELLY me signala *Nitellopsis stelligera* en une station inédite, dans la partie orientale du lac du Bourget (baie de Grésine), où il l'avait pêché *deux ans auparavant*, avec un vul-

1. Dix ans au moins, car M. KÜHNER connaissait peut-être déjà cette station.

gaire grappin de pêcheur, lors d'une herborisation suivant le 8<sup>e</sup> Congrès International de Botanique (juillet 1954).

Ainsi, puisque ce n'était pas moi, mais M. KUHNER qui avait repéré la station d'*Enteromorpha* à Couzon, je m'étais bien gardé de la publier, et ce d'autant plus que, selon A. DAVY DE VIRVILLE et P. BOURRELLY confirmant les dires et écrits d'auteurs antérieurs, pareille station n'était pas une rareté.

Toutefois, il est intéressant de constater que cette espèce s'est maintenue là pendant un certain nombre d'années, beaucoup plus que la note de P. BERTHET le laisserait supposer. Et, pour les Lyonnais, ce gisement est tout de même intéressant : c'est notre plus proche station. De même et parallèlement, la Chrysophycée *Hydrurus foetidus* n'est sans doute pas une rareté ; mais il est intéressant pour les Lyonnais de savoir que cette espèce des eaux froides de montagne a été trouvée dans le Rhône à Lyon par SAUVAGEAU, et notée, ces dernières années, dans la Rize, peu en aval de l'usine hydroélectrique, en compagnie d'*Elodea*, *Potamogeton densus*, etc., avec *Chara vulgaris*, *Ch. fragilis* et *Tolypella*, cette dernière Characée très peu abondante, à respecter soigneusement (ROSSAT, inédit).

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 13 mars 1965.

## NOTULE FLORISTIQUE DES SOMMETS BAJOCIENS

par René DHÏEN.

Au N.O. de Bligny-s.-Ouche (C.-d'Or) débute l'Auxois. Le Lias moyen avec *Gryphaea arcuata*, *Pecten aequivalvis*, *Belemnites niger* constitue le fond de la vallée de l'Ouche. Vient ensuite une zone de Lias supérieur (*Ammonites elegans*, *Belemnites irregularis*) surmontée par le Bajocien comprenant des dalles calcaires (*Thamnastraea*, *Isastraea*), des calcaires à entroques et des lits plus marneux renfermant : *Cidaris cucumifera*, *Pentacrinus bajocensis*, *Pecten vergulifera*, etc.

Trois sommets dominant Bligny, ce sont :

Les Chatelets, altitude 470 m,

Le Cruot, altitude 503 m,

Le Montot, altitude 464 m,

séparés les uns des autres par environ 500 mètres. Les terrains qui les entourent sont occupés en général par des cultures céréalières, mais seulement sur les pentes liasiques. Les plateaux bajociens restés incultes constituent de maigres pâturages. Il me paraît nécessaire de recenser les principales plantes croissant strictement sur les sommets. La végétation devrait être voisine de celles des plateaux jurassiques de la Côte-d'Or. Des relevés opérés dans d'autres parties similaires du département pourraient donner lieu à d'intéressantes comparaisons. Un coefficient de 1 à 5 exprime l'abondance des espèces.

*Anemone pulsatilla*, Européen, 2. — *Clematis vitalba*, Européen, 3. — *Helleborus foetidus*, Subatlantique, 2. — *Ranunculus acris*, Subcosmopolite, 1.

*Berberis vulgaris*, Européen, 1.

*Arabis hirsuta*, Circumboréal, 4. — *Capsella bursa-pastoris*, Cosmopolite, 3.

*Helianthemum polifolium*, Européen, 5. — *Helianthemum vulgare*, 3.

- Viola odorata*, Européen, 1.  
*Arenaria serpyllifolia*, Subcosmopolite, 5. — *Cerastium vulgatum*, Cosmopolite, 4. — *Dianthus carthusianorum*, Européen, 5. — *Dianthus prolifer*, Eurasiatique, 4. — *Silene inflata*, Subcosmopolite, 4.  
*Sedum album*, Eurasiatique, 5.  
*Linum catharticum*, Européen, 2. — *Linum tenuifolium*, Subméditerranéen, 4.  
*Hypericum perforatum*, Subcosmopolite, 2.  
*Erodium cicutarium*, Subcosmopolite, 3. — *Geranium dissectum*, Subcosmopolite, 2. — *Geranium robertianum*, Subcosmopolite, 3.  
*Acer campestre*, 5.  
*Rhamnus alpina*, 4. — *Rhamnus cathartica*, Eurosibérien, 3.  
*Genista tinctoria*, Eurasiatique, 2. — *Lotus corniculatus*, Paléotempéré, 3. — *Onobrychis sativa*, Eurasiatique, 4. — *Ononis procurrens*, Européen, 4. — *Coronilla varia*, Eurasiatique, 5. — *Trifolium procumbens*, Européen, 4. — *Trifolium rubens*, Européen, 4.  
*Cerasus avium*, Euryméditerranéen, 2. — *Cerasus mahaleb*, Euryméditerranéen, 5. — *Crataegus monogyna*, Eurosibérien, 5. — *Crataegus oxyacantha*, Européen, 5. — *Fragaria vesca*, Subcosmopolite, 2. — *Malus acerba*, Paléotempéré, 2. — *Potentilla verna*, Européen, 5. — *Poterium sanguisorba*, Paléotempéré, 3. — *Prunus spinosa*, Eurasiatique, 5. — *Rubus* sp., 5 — *Sorbus aria*, Européen, 2.  
*Ribes uva-crispa*, 3.  
*Bupleurum falcatum*, Eurasiatique, 4. — *Daucus carota*, Paléotempéré, 3. — *Seseli montanum*, S-W Europ., 4. — *Torilis Anthriscus*, Eurasiatique, 2.  
*Hedera helix*, Subméditerr., 2.  
*Cornus mas*, Sud-Europe, 3. — *Cornus sanguinea*, 4.  
*Lonicera xylosteum*, Eurasiatique, 2. — *Viburnum lantana*, Européen, 4.  
*Asperula cynanchina*, Européen, 5. — *Galium verum*, Européen, 3. — *Sherardia arvensis*, Subcosmop., 1.  
*Valerianella olitoria*, Europ., 2  
*Knautia arvensis*, Eurosibérien, 2. — *Scabiosa columbaria*, Europ., 1.  
*Achillea millefolium*, Subcosmopolite, 2. — *Centaurea scabiosa*, Eurosibérien, 3. — *Centaurea jacea*, Eurosibérien, 4. — *Carduus nutans*, Eurosibérien, 2. — *Cirsium lanceolatum*, Eurasiatique, 1. — *Hieracium pillosella*, Européen, 3. — *Inula conyza*, Européen, 4. — *Lactuca scariola*, Paléotemp., 1. — *Lapsana communis*, Eurosibérien, 2. — *Leucanthemum vulgare*, Eurosibérien, 1. — *Senecio jacobea*, Eurosibérien, 3.  
*Campanula rotundifolia*, Circumboréal, 2.  
*Primula vulgaris*, Eurasiatique, 1.  
*Ligustrum vulgare*, Eurasiatique, 3.  
*Echium vulgare*, Européen, 4. — *Myosotis hispida*, Eurasiatique, 1.  
*Verbascum thapsus*, Eurasiatique, 2.  
*Melampyrum arvense*, Eurasiatique, 2. — *Rhinanthus major*, Circumboréal, 2.  
*Salvia pratensis*, Subméditerr., 4. — *Teucrium chamaedrys*, Subméditerr., 4. — *Thymus serpyllum*, Eurasiatique, 5. — *Stachys recta*, Centreurop., 5.  
*Globularia vulgaris*, Sud et Centr. europ., 2.

- Plantago lanceolata*, Eurasiatique, 3. — *Plantago media*, Eurasiatique, 2.  
*Viscum album*, Paléo-bor., 2.  
*Euphorbia cyparissias*, Eurasiatique, 4.  
*Urtica dioica*, Subcosmopolite, 1.  
*Humulus lupulus*, Circumboréal, 2.  
*Corylus avellana*, Européen, 5. — *Quercus pubescens*, Sud-Europ., 4.  
— *Quercus sessiliflora*, Sud-Europ., 4.  
*Salix caprea*, Eurasiatique, 3.  
*Orchis pyramidalis*, Européen, 2.  
*Carex humilis*, Eurasiatique, 2. — *Carex praecox*, Eurasiatique, 4.  
*Brachypodium pinnatum*, Paléo-temp., 5. — *Briza media*, Eurasiatique, 4. — *Bromus arvensis*, Eurosibérien, 4. — *Bromus erectus*, 5. — *Festuca duriuscula*, Circumboréal, 5. — *Melica ciliata*, Européen, 3. — *Phleum Bochmeri*, Eurosibérien, 5.  
*Asplenium ruta muraria*, Subcosmopolite, 2. — *Asplenium trichomanes*, Subcosmopolite, 3.

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 11 décembre 1965.

## CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE DES COLEOPTERES DES PYRENEES-ORIENTALES (6<sup>e</sup> NOTE) <sup>1</sup>

par Léon SCHAEFER.

*Chrysocarabus splendens* Ol. — Bois de Coubezet, 1964 et 1965, vers 1 250 m. N'a pas été signalé de cette région par XAMBEU, qui l'a cependant longuement explorée. C'est, à ma connaissance, la deuxième localité des Pyrénées-Orientales, la première étant la forêt de Boucheville. Se trouve aussi plus haut, vers 1 550 m, dans la partie de la forêt de Lapazeuil dépendant des Pyrénées-Orientales.

*Chr. punctatoauratus* Germ. — Les spécimens du Canigou et du Cambredaze, considérés comme appartenant à la forme typique, présentent en réalité de notables différences. J'estime que cet ensemble doit être scindé et je propose un nom particulier pour les insectes du Canigou :

s. sp. *canigouensis* nov. — Caractérisée par la petite taille : 20-22 mm, les côtes élytrales très peu saillantes, avec les intervalles finement et densément ponctués sur fond chagriné, d'aspect submat.

Type : Le Canigou au Pla Guillem, 1965, sous pierre.

Forme orophile, alpine. Rare.

La forme du Cambredaze, de même taille, possède des côtes bien marquées, la sculpture des intervalles est moins serrée, sur fond assez brillant.

*Pterostichus dufouri* Dej. — Forêt de Balatg ; Montlouis.

*Pyreneorites infimus canigouensis* Jeann. — Cambredaze.

*Agonum viridicupreum* Goeze. — Cambredaze ; Port-Vendres.

*Anisodactylus virens* Dej. — Vernet.

*Licinus aequatus* Serv. — Fillols ; Balatg ; Montlouis.

1. La 5<sup>e</sup> note a paru dans les *Ann. Soc. Hort. Hist. nat. Hérault*, 104, 1964, p. 59.